

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 17/12/2019

Président : M. VACHETTA

Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS, J.M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFARI, V. SCARPA.

Excusés : F. MOREL, F. AGACI, G. BISERTA, R. NODAM.

CONVOCATIONS

MODIFICATION date et horaire d'audition :

DOSSIER N°14 : Appel du club de L'USVO en date 09/12/2019 contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 03/12/2019 parue le jeudi 05 Décembre 2019.

Match : USVO 2 / FC ST MARTIN D'HERES 3 – SENIORS – D5 - POULE A du 08/12/2019.

L'audition aura lieu le mardi 21/01/2020 à 19H15.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N°15 : Appel du club de FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE en date 13/12/2019

contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE / FC LIERS – SENIORS FEMININES A 8 - POULE D du 20/10/2019.

L'audition aura lieu le mardi 02/02/2019 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

DOSSIER N°16 : Appel du club de FC LIERS en date 17/12/2019 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE / FC LIERS – SENIORS FEMININES A 8 - POULE D du 20/10/2019.

L'audition aura lieu le mardi 02/02/2019 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO